

POINT MÉTHODE

Présenter et exploiter un texte

Dans la partie 3 de l'épreuve composée, le sujet est accompagné d'un dossier documentaire qui comprend un texte (maximum 2 500 signes) factuel ou théorique. C'est seulement après avoir analysé le sujet et mobilisé vos connaissances que vous pouvez passer à l'étude du dossier documentaire, dont la lecture du texte. Cela vous permet de mieux comprendre le lien entre le texte et le sujet et de bien cadrer les éléments du texte qui se rapportent ou non au sujet.

ÉTAPE 1 Lire et comprendre le texte

- ▶ Repérez la source du texte.
- ▶ Faites une première lecture du texte pour dégager l'idée générale du document.
- ▶ Relisez-le ensuite pour en dégager les idées secondaires et surlignez les exemples éventuels apportés par l'auteur.

ÉTAPE 2 Relier le texte aux arguments

- ▶ Demandez-vous :
 - « en quoi ce document permet-il de montrer que... (sujet) ? »
 - « à quel argument ce texte est-il relié ? », « l'illustre-t-il ? »
 - « développe-t-il un mécanisme ? »...
- ▶ Notez les notions en lien avec le sujet auxquelles le document vous fait penser ou qu'il permet d'illustrer.
- ▶ Attention au hors sujet : toutes les informations du texte ne sont pas forcément à utiliser.

ÉTAPE 3 Exploiter le texte dans l'argumentation

- ▶ Le texte apportera le plus souvent des éléments d'illustration mais il peut parfois présenter une théorie ou un mécanisme à expliciter dans votre argument.
- ▶ Faites référence de manière explicite au document (« le document 1 montre bien que... »).
- ▶ Évitez de paraphraser le texte. Les citations sont possibles mais il faudra bien préciser ce qui sert votre argumentation dans cette citation. Préférez une reformulation insistant sur les aspects pertinents.
- ▶ Développez bien le lien entre l'idée du document que vous utilisez et votre argument qui répond au sujet.

APPLICATION

- Répondez aux questions suivantes pour les documents 1 et 3 :
 - a. Quelles sont la source et l'idée générale du document ?
 - b. Quelles sont les idées secondaires, les éventuels exemples et données pertinentes ?
 - c. Quelles sont les notions du cours auxquelles le document peut se rattacher ?
 - d. En quoi ce document permet-il de traiter le sujet ?

SUJET

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez qu'il existe plusieurs facteurs de fragilisation des liens sociaux dans les sociétés contemporaines.

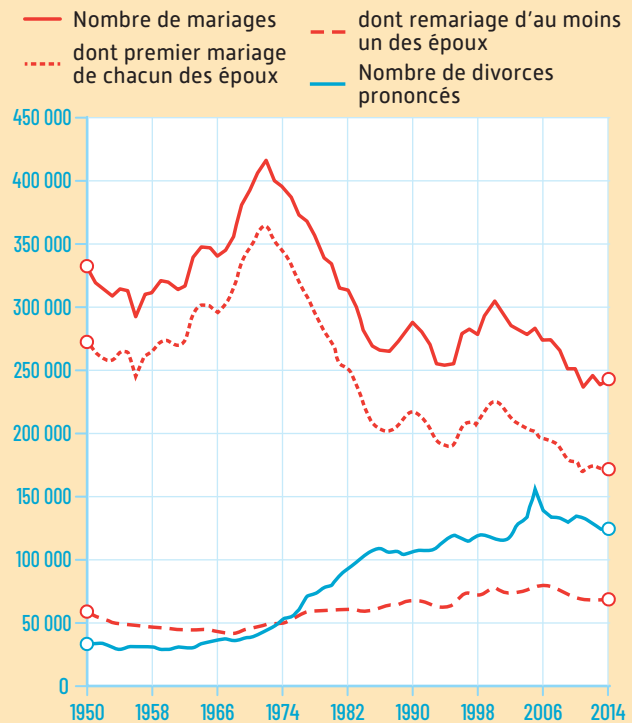
Doc 1

« Dans son ouvrage *L'Épreuve du chômage*, Dominique Schnapper a également insisté sur l'affaiblissement de la vie sociale des chômeurs. En réalité, si le chômage se caractérise par l'ennui, la désocialisation, l'humiliation et, par conséquent le risque élevé de ruptures d'autres liens, c'est plus particulièrement dans le cas de l'expérience vécue du *chômage total* que se vérifie ce processus. Le *chômage total* constitue l'expérience de la grande majorité des travailleurs manuels, de certains employés et, dans une moindre mesure, de cadres d'origine modeste, c'est-à-dire de tous ceux pour lesquels le travail représente le mode privilégié de l'expression de soi au sens où il apporte non seulement une activité, mais encore une raison d'être, un sentiment d'utilité et une reconnaissance sociale. [...]. Le *chômage total* semble vérifier la tendance à la rupture cumulative des liens sociaux [...]. Des expressions comme : "Je ne sors presque plus maintenant", "Je ne vois presque plus personne", "Non, je ne cherche plus à voir les autres", etc., sont très courantes dans la bouche de ces hommes et de ces femmes en proie au désespoir. »

- Serge Paugam, *Le Lien social*, PUF, « Que sais-je ? », 5^e édition, 2022.

Doc 2

Les mariages et les divorces depuis 1950



Champ : France métropolitaine jusqu'en 1997. France hors Mayotte de 1998 à 2013. France y compris Mayotte à partir de 2014.

Sources : ministère de la Justice et Insee, statistiques de l'état civil.

Doc 3

« Internet en général et les réseaux sociaux en particulier sont souvent accusés d'absorber les plus jeunes au point qu'ils en oublieraient de se faire de "vrais" amis ou d'avoir de "vraies" activités. Une étude publiée dans *l'American Journal of Preventive Medicine*¹ vient alimenter le débat. Des chercheurs [...] ont observé de forts liens entre utilisation des réseaux sociaux et sentiment d'isolement social. L'étude montre ainsi que ceux qui utilisent les réseaux sociaux 121 minutes ou plus par jour ont deux fois plus de chances de se sentir isolés par rapport à ceux qui les utilisent moins de 30 minutes par jour. De même, ceux qui se rendent sur les réseaux sociaux 58 fois ou plus par semaine ont trois fois plus de chances de se sentir isolés que ceux qui s'y rendent moins de neuf fois par semaine.

Les chercheurs émettent plusieurs hypothèses pour expliquer ces résultats. Tout d'abord, il est probable que ceux

qui se sentent déjà seuls aillent chercher du réconfort en ligne. Possible aussi que les jeunes qui utilisent de plus en plus les réseaux sociaux se sentent de plus en plus seuls parce qu'ils ont moins de temps pour des "expériences sociales plus authentiques". L'usage des réseaux sociaux pourrait aussi entraîner un sentiment d'exclusion, comme lorsque l'on découvre des photos d'une soirée à laquelle on n'a pas été invité, ou bien un sentiment de jalousie, à être trop exposé aux morceaux choisis et forcément idéalisés de la vie de ses pairs. À ce stade, ces interprétations restent des hypothèses. »

- Marie Deshayes, « Les réseaux sociaux, miroirs de solitudes », *Sciences Humaines*, n°297, juin 2017.

1. Brian A. Primack et al., « Social media use and perceived social isolation among young adults in the US », *American Journal of Preventive Medicine*, 6 mars 2017.